

Procès-verbal n°2

SAISON 2025/2026

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur le 29 janvier 2026

Réunion du lundi 23 octobre 2025 – en distanciel

<u>Présents :</u>	Messieurs	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
		MICHEL Claude PRIGENT Arnaud	Trésorier Vice-Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale Secrétaire Générale adjointe
	Invités	MOLINARIO Yves MARTINEZ Clara	Président CRS et CD78 Présidente Commission beach

Ouverture de séance à 20H10

I. Introduction

- Nous sommes aujourd'hui à 27551 licences payantes, et plus significatif encore, 17077 « compétitions volley » et la dynamique de prise de licences se poursuit.
Le nombre d'équipes seniors engagées est plus important.
Si nous comparons les licences filles/garçons, nous sommes quasiment à la parité.
La difficulté pour nos clubs et d'accueillir tous les licenciés et surtout d'accueillir toutes les compétitions. Il leur faut des salles supplémentaires ; c'est un point que nous devons faire remonter.
Voir également comment il est possible de récupérer des salles de collèges et lycées. Le problème des salles d'écoles et que beaucoup ont des accès qui ne se font que par l'intérieur de l'établissement.
- Retour de la réunion fédérale de samedi : Eric, en compilant les stats sur les 5 dernières années, constate qu'on est à +10% de licences payantes.
Il va falloir s'interroger pour conserver les gens qui veulent faire de la compétition en seniors.
Il est dommage pour les M18, qui augmentent chaque année, qu'il n'y ait plus de volleyades, car tous n'iront pas dans les CFC. Il va être intéressant de faire des projections pour renouveler les équipes seniors avec ces M18 mais il nous faut à la fois avoir une offre pour les seniors qui sont en fin de carrière (par exemple la compétition master).
Il nous manque des études qui s'appuient sur des enquêtes auprès des licenciés afin de connaître les raisons de l'arrêt, de la poursuite etc...
Il faudrait par exemple voir avec la FFVolley l'âge moyen des équipes nationales, par exemple et ce que cela pourrait donner dans 3 ans.

Il y a une réflexion à avoir sur le sujet des mutations : par exemple imaginer une charte entre les clubs. Il y a à ce jour 1334 mutations sur l'IDF sur 17000 licences et 19000 l'an dernier (7,5%)

II. Eléments RH :

- Remplacement de Marc à prévoir. Fatima est remplacée par Thomas Joly. Il a bien pris les rênes des choses qu'elle lui a demandées. Il va participer au séminaire de développement à la FFVolley.
- Marion s'est concentrée sur le projet podcast. De ce fait, la Ligue est moins présente sur les réseaux sociaux. Elle nous a fait une proposition d'achat sur les goodies. Il faudrait refaire le point sur ses missions. Il faudrait qu'elle communique plus sur le sport santé, les compétitions, mettre en valeur tous les secteurs. Il faudrait rétablir un planning annuel de ses tâches, une feuille de route, un nombre de choses à faire par semaine (par ex 2 post par semaine). Voir avec Karim s'il prend la main ou si on lui fait un mail avec les tâches attendues.

III. Commission Régionale de Discipline

- Arnould nous indique qu'il y a beaucoup de retard dans le traitement des dossiers. Un chargé d'instruction a été trouvé mais cela a été compliqué. Il nous faudrait peut-être indemniser quelqu'un pour préparer le dossier et le compte-rendu afin d'être plus efficaces. Voir avec Claudia qui est en alternance à la FFVolley par exemple ou faire un appel à candidature sur les réseaux sociaux. Sébastien G-M voit un juriste dans son club. Il faut rechercher des personnes pour rentrer dans cette commission. La proposition sur l'indemnisation d'une personne est validée.
- Il est important d'envoyer le barème des sanctions à tous les clubs pour qu'ils soient au courant des sanctions encourues et également de diffuser anonymement les comptes-rendus de discipline aux entraîneurs pour une meilleure pédagogie.

IV. Comptabilité

- Sandrine a visiblement du mal à avoir une comptabilité à jour. Claude propose d'appeler l'expert-comptable par rapport aux engagements qu'elle avait pris (compte de résultat mensuel de la compta).
- Facturation électronique : la Ligue doit se déclarer pour être dans l'annuaire des entreprises pour pouvoir recevoir les factures au format électronique

V. Commission Régionale Sportive

- La réunion de préparation avec comités départementaux fait état de 601 équipes en interdépartemental. Les championnats 4X4 emportant moins d'intérêt, il y a beaucoup moins d'équipes, au plus 10 équipes par catégorie. 7 finales devront être organisées pour ces championnats à 6 ou 8 suivants le nombre de poules. L'organisation des finales reviendra à la commission événementielle. Les dates ont été fixées dans le planning général. En M18F, cela sera une compétition départementale car il y a assez d'équipes dans chaque département. On s'est posé la question du nombre d'engagés par catégorie en qualification régionale. Par ex, le PUC a engagé 3 équipes et les 3 sont qualifiées. Il faudra faire voter ce point à l'assemblée.
La généralisation de la feuille de match électronique se passe bien, surtout qu'il est possible de la tenir avec un smartphone. Il n'y a donc pas d'excuse pour ne pas le faire. L'inconvénient est que c'est seulement possible pour les rencontres à 3 équipes maximum.

VI. Commission Régionale Beach

- Le championnat régional hivernal a été lancé. Il y a 16 équipes de chaque genre engagées et il n'y a que de bons retours. Seuls les clubs de beach se sont engagés.
- Un tournoi jeunes est prévu le 6 décembre au Creps. Clara demande si elle peut obtenir un budget pour des récompenses, par exemple pour les quatre premières places du tournoi jeunes. Une idée de cadeau serait un sac à ballon avec le logo de la ligue. Cette demande est acceptée par le Bureau.

VII. Points divers

- La CRT et les CTS travaillent sur la fiche de poste d'un entraîneur adjoint pour le pôle masculin. Mettre plutôt « Assistant Technique Régional ». Ouvrir le poste en août prochain et commencer le recrutement en avril. 2 personnes au total à recruter pour gérer les aspects administratifs et sportifs sur les 3 pôles (en CDD d'1 an renouvelable).
- Fixer un déjeuner avec les salariés au mois de décembre. Semaine du mercredi 10 décembre 13H.
- Bilan olympiade : avancées/retards. Se bloquer une journée complète 9h-16h. Voir si c'est possible le 8/11 ou le 11/11. Proposition à faire aux présidents des commissions. Sébastien G-M fait un bilan de ce qui a abouti ou non par rapport aux objectifs fixés
- Laïcité : recherche d'un référent. Jusque-là, c'était Fousseyni, mais il a peu de disponibilité. Un salarié ? Christèle s'est semble-t-il proposée, mais étant peu disponible, il faudrait prévoir une autre personne. Claude se charge de participer à la réunion du 29/10 sur le sujet.
- La parité au sein du Comité Directeur va bientôt être obligatoire. Cela nécessitera de modifier les statuts. Parité 2028 en IDF : La Ligue de volley devra respecter la parité. Cela ne descend pas jusqu'aux comités départementaux. Il faut qu'on ait davantage de femmes en 2028. On va proposer à l'AG que les clubs se présentent avec une femme et un homme.
- Claude et Céline indique que le Club de Sartrouville va se proposer pour organiser les phases finales de Coupe de France M21 féminines qui ont lieu début juin (l'hébergement est déjà préservé au camping International de Maisons Laffite).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

S. GONCALVES-MARTINS

Président



C. BEAUCHAMP

Secrétaire Générale

